

Prélude 4

Sol Aparicio

« La pointe de la psychanalyse »

Le choix de la psychanalyse est tout autre que celui de la religion. Quel que soit le sens que nous donnons aux génitifs de cette proposition, elle se vérifie. La psychanalyse fait le choix du réel, là où la religion fait celui du sens. Et on n'entre pas en analyse comme on entre en religion.

La disjonction, pour ne pas dire l'opposition, entre psychanalyse et religion constitue une évidence pour le commun des analysants constatant, comme le fit Freud et à leurs dépens, combien la névrose doit à un déclin de la religion. Ce constat, fait social reconnu, est souvent posé par le sujet comme un choix. Dans une certaine aire culturelle, l'abandon des pratiques religieuses a en effet marqué pendant tout un temps l'opposition assumée des jeunes générations à l'égard des précédentes. Le caractère résolument laïque d'une pratique quotidienne ouverte au tout-venant abonde dans le même sens.

En évoquant à Rome, en 1974, l'incidence du discours psychanalytique, Lacan avait, lui, fortement mis en relief cette disjonction en affirmant que, si la religion triomphe, la psychanalyse aura échoué.

Pourquoi dire alors « psychanalyse *et* religion » et non pas plutôt « psychanalyse *ou* religion » ? Pourquoi la conjonction suggérée, proposée même, par le titre des prochaines journées ?

Les rapports de la psychanalyse avec la religion et la science constituent une interrogation ouverte depuis Freud, elle concerne le statut de la psychanalyse. L'aspiration qui fut la sienne à en faire une science allait de pair avec sa dénonciation de la religion en tant qu'illusion. Freud tenait à sa *Laienanalyse*. Et s'il voulait « protéger

l'analyse contre les médecins », il s'empressa de la protéger également « contre les prêtres » en écrivant *L'Avenir d'une illusion* ¹.

Après Freud, Lacan a pu établir que la psychanalyse ne saurait être une science exacte. Elle est une pratique, fondée sur la parole, et une théorie fondée sur cette pratique. Elle opère, certes, dans le champ du langage, objet qu'elle a en partage avec la linguistique. Et elle se sert de la logique comme science du réel dans l'abord de son objet, l'inconscient. Mais, à la différence de la science, elle prend en considération le sujet, ses questions sur le sexe, le sens et l'existence, son souci de la vérité dans le rapport au savoir. En un mot, la psychanalyse n'ignore pas l'au-delà de la science – terrain où elle rencontre la religion.

Si la religion intéresse intimement la psychanalyse, c'est justement parce que cette dernière n'est pas une science. Le noyau de son expérience comporte un acte de foi irréductible ², la foi faite au sujet supposé savoir, condition du transfert. Un tel acte ne va pas sans une foi dans la parole, une foi en l'Autre qui, bien entendu, interroge la frontière séparant la psychanalyse de la religion.

C'est en ce point, d'ailleurs, que la possibilité de l'expérience du sujet qu'elle suppose trouve une limite, cliniquement repérable : même à en faire usage et à y trouver quelque bénéfice, il n'y a pas d'analyse possible pour celui qui répugne à un tel acte de foi – que ce soit le sujet débile ou la canaille, le normal ou le paranoïaque.

L'on rencontre au même point une question sur la place accordée en psychanalyse à la croyance. Et la nécessité de préciser ce qui distingue celle-ci de la foi. La croyance n'est pas elle-même facile à définir et nous savons que, dès que le sujet prend en compte sa division, il n'est pas aisé pour lui de déterminer s'il croit ou non. Lacan l'a fait valoir à plus d'une reprise. La profession de foi de celui qui se dit croyant ne vaut pas plus dans cette perspective que celle d'athéisme chez celui qui se déclare incroyant. L'incroyance paranoïaque n'est-elle pas ce qui soutient plus d'un militantisme religieux ?

Mais tenons-nous-en dans ce prélude à ceci : l'acte de foi, s'il implique le sujet, n'implique pas pour autant la croyance. Faire foi à la fonction du sujet supposé savoir, pour se prêter au transfert, ne

1. Voir à ce propos sa lettre du 25 novembre 1928 à Pfister.

2. Voir J. Lacan, « L'acte psychanalytique », 7 février 1968.

comporte pas, pour l'analyste, d'y croire – puisqu'il sait que la définition de l'inconscient en abolit le postulat.

Il le sait d'avoir lu Lacan, bien sûr ³. Mais pas seulement. Car ce postulat inconscient, s'il est au départ de la psychanalyse même, comme de chaque psychanalyse, est proprement névrotique. Or la résolution de la névrose permise par l'analyse met en cause cette supposition de l'Autre. Nous trouvons là une forme d'athéisme produit par l'expérience analytique ⁴.

Mais il y en a d'autres. Au moins deux, si nous retenons la distinction entre le sujet supposé savoir et le Nom du Père, que Lacan a introduite en la faisant correspondre à celle qui sépare le Dieu des philosophes de Dieu-le-Père.

Dès lors, il y a lieu de poser cette question apparemment absurde : l'athéisme inhérent à l'analyse est-il incompatible avec la croyance en Dieu ⁵ ? Pour le dire autrement, là où le postulat du sujet supposé savoir a été aboli, qu'en est-il de la croyance ou de la foi faite au Nom du Père ? On comprend ainsi qu'une forme d'athéisme plus radicale, moins *théo*-rique, soit en question dans le dernier enseignement de Lacan ⁶.

La psychanalyse suppose-t-elle, vise-t-elle un athéisme référé au Nom du Père, entendu comme la place de Dieu-le-Père ⁷ ? La réponse est peut-être forcément affirmative, si nous reconnaissons dans la visée de savoir de la psychanalyse une réduction du champ de la croyance. N'est-ce pas ce que Lacan entendait en affirmant que « la pointe de la psychanalyse est bel et bien l'athéisme ⁸ » ?

3. Cf. Lacan, « La psychanalyse. Raison d'un échec ».

4. Ce que Sidi Askofaré a appelé dans son prélude une « traversée de la religion ».

5. Lacan l'a formulé en d'autres termes.

6. Cf. le prélude rédigé par Michel Bousseyroux, « Dieu dans son trou ».

7. Cf. Lacan, « La méprise du sujet supposé savoir », où l'élaboration ultérieure de cette question est annoncée.

8. Cf. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1991, p. 139.